

Les propositions subordonnées

Les propositions subordonnées complétives

Les propositions subordonnées circonstancielles

Les propositions subordonnées relatives

Introduction

La proposition est organisée autour d'un noyau verbal (le verbe étant le centre de la proposition). Il y a donc autant de propositions que de verbes « à un mode conjugué ». Il existe deux espèces de propositions :

Les non-dépendantes :

On parle de proposition indépendante lorsqu'une proposition ne dépend d'aucune autre et dont aucune autre ne dépend (*Il pleut.*) ;

On parle de proposition principale lorsqu'une proposition ne dépend de rien mais dont dépend au moins une subordonnée.

Les subordonnées : elles sont dans la dépendance d'une proposition principale. On parle de subordonnée rectrice lorsqu'elle régit elle-même une subordonnée (*L'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme...*).

Les propositions subordonnées complétives

Les propositions subordonnées complétives s'opposent aux circonstancielles. Elles ne sont ni effaçables ni déplaçables. Elles assument les fonctions essentielles du nom et dépendent du mode du verbe de la principale. Parmi les complétives, on trouve :

Les conjonctives pures : elles sont introduites par *que* (*Je souhaite que tu viennes.*) et par *ce que* (*Je m'attends à ce qu'il pleuve.*). Elles peuvent assumer les fonctions de sujet (***Qu'elle soit désespérée*** m'agace.), de terme complétif (*Il est regrettable **qu'elle soit désespérée.***), d'apposition (*Elle ne veut qu'une seule chose : **que tu viennes demain.***), d'attribut (*L'essentiel est **que tu viennes.***), de complément du nom (*Je ne condamne pas le fait **qu'elle soit désespérée.***), de complément de l'adjectif (*Elle est heureuse **que le président du jury soit venu la féliciter.***), de complément d'objet direct (*Elle m'a dit **qu'elle viendrait à la fête.***) ou indirect (*Je m'oppose à **ce qu'elle vienne à la fête.***). Le subordonnant *que* n'assure aucune fonction dans la subordonnée ; il est sémantiquement vide et il est toujours placé en tête de la subordonnée.

Les interrogatives indirectes : la notion d'interrogation est lexicalisée dans un verbe d'interrogation (*demander, s'enquérir*, etc.) ou de recherche d'information (*ne pas dire, ne pas savoir*, etc.), qui constitue le support de la principale. L'énoncé sur lequel porte l'interrogation intervient sous la forme d'une proposition subordonnée, complément d'objet direct du verbe de la principale.

Totales : elles sont introduites par *si* : *J'ignore **si elle viendra à la fête.*** *Si* perd sa valeur hypothétique pour traduire l'idée d'un positif en cause.

Partielles : elles sont introduites par un déterminant interrogatif (*Je me demande **quelle heure il est.***), par un pronom interrogatif (*Je ne sais pas **qui est venu.***), par un adverbe interrogatif (*Elle a demandé **comment on obtenait une note supérieure à huit.***).

Les propositions infinitives : *J'entends **les oiseaux chanter.*** (= *Je les entends chanter.*) ou encore *Voici **venir le moment des résultats.*** Avec les verbes de perception (*voir, apercevoir, écouter, entendre, regarder, sentir*) et le présentatif *voici* (formé sur *voir* + *ci*), l'infinitif peut constituer le centre d'une proposition. Il possède alors un support propre exprimé (*les oiseaux* et *le moment des résultats*), auquel s'applique le prédicat (*chanter, venir*). *Les oiseaux chanter* et *venir le moment des résultats* assument la fonction nominale de complément d'objet direct.

Les propositions subordonnées circonstancielles

On les appelle aussi « conjonctives relationnelles ». Elles sont réputées toujours effaçables. Leur mot subordonnant peut être une conjonction de subordination (*si, quand, etc.*), une locution conjonctive (*dès que, afin que, etc.*), un *que* vicariant (*quand tu es venue et **que** tu m'as apporté les résultats*). On en compte sept espèces :

Les circonstancielles temporelles : elles marquent l'antériorité, la simultanéité ou la postérité. ***Quand il eut acheté le livre, il le parcourut rapidement.***

Les circonstancielles finales (positives ou négatives) : *Je te laisse **pour que tu vaques à tes occupations.***

Les circonstancielles consécutives (ou de conséquence) : *Il a lu **tant** de livres **qu'il s'est fatigué la vue.***

Les circonstancielles causales : *Je suis restée chez moi **parce que j'avais du travail.***

Les circonstancielles concessives (incluant les adversatives) : ***Bien qu'il fasse beau, elle est restée chez elle.***

Les circonstancielles comparatives : ***Ainsi que les vices sont frères, les vertus devraient être sœurs.*** (*La Fontaine*)

Les circonstancielles hypothétiques : ***S'il faisait beau, je sortirais / Je sortirai à condition qu'il fasse beau.***

Il existe d'autres cas :

Les propositions « mixtes » : elles expriment une comparaison plus une hypothèse (*Il crie **comme si on l'écorchait vif.***) ou une concession plus une hypothèse (***Même s'il le disait, on ne le croirait pas ;*** on parle alors d'hypothético-concessive).

La proposition participiale : ***La ville prise, l'ennemi cessa les hostilités*** (temps et cause).

Les équivalents : il s'agit des infinitifs circonstanciels (*Il a été sanctionné **pour avoir dépassé la vitesse autorisée.***) et des gérondifs (***En allant chez sa grand-mère, elle rencontra le loup.***).

Les propositions subordonnées relatives

Elles sont introduites par un pronom relatif simple (*qui, que, quoi, dont, où*) ou composé (*lequel, auquel, duquel*). Le relatif composé, contrairement au relatif simple, varie en genre et en nombre. Les pronoms relatifs exercent une fonction au sein de la subordonnée relative et ils sont coréférentiels à leur antécédent (on dit qu'ils le « représentent »). Il existe deux espèces de subordonnées relatives :

Les relatives adjectives (elles ont un antécédent) :

Elles peuvent être déterminatives ou restrictives (*Les enfants qui dormaient n'ont rien entendu.*) ou explicatives (ou non restrictives ou encore appositives) : *Les enfants, qui dormaient, n'ont rien entendu.*

Elles peuvent être attributives :

du sujet : *Elle était là, **qui attendait patiemment.***

et de l'objet : *Je le vois **qui sort.** / Il a les mains **qui tremblent.***

L'analyse de *ce qui* et de *ce que* (*ce dont*) pose problème. Si *ce* est antécédent, on parlera de relative adjective ; et si *ce qui, ce que* est une locution pronominale, alors on parlera de relative substantive.

Les relatives substantives (elles n'ont pas d'antécédent) : **Qui vivra verra** (sujet ; → *celui qui vivra verra*), **Je parle à qui me plaît** (complément d'objet indirect), etc.